

DÉCLARATION D'INTÉRÊTS

DIEUSAERT

Stéphane

Membre d'EPCI/Communauté de communes de Flandre Intérieure/vice-président

Élu(e) ou nommé(e) le : 13/07/2020

Déclaration déposée le : 09/06/2022 11:52:04

Renseignements personnels :

Année de naissance : 27/06/1970

Adresse :

1° Les activités professionnelles donnant lieu à rémunération ou gratification exercées à la date de l'élection ou de la nomination ou au cours des cinq années précédant la déclaration

Description	Rémunération ou gratification
Employeur : Ferme des templiers de 01/2016 à 06/2022 salarié agricole Commentaire : Travail partiel (12h par mois)	2016 : 1 500 € Net 2017 : 1 500 € Net 2018 : 1 500 € Net 2019 : 1 500 € Net 2020 : 1 500 € Net 2021 : 1 500 € Net 2022 : 750 € Net

2° Les activités de consultant exercées à la date de l'élection ou de la nomination ou au cours des cinq années précédant la déclaration

Description	Rémunération ou gratification
Néant	

3° Les participations aux organes dirigeants d'un organisme public ou privé ou d'une société à la date de l'élection ou de la nomination et au cours des cinq années précédant la date de la déclaration

Description	Rémunération ou gratification
Organisme : Commune d'Oxelaëre depuis le 01/2016 Maire Commentaire : Indemnité nette par an	2016 : 6 324 € Net 2017 : 6 324 € Net 2018 : 6 324 € Net 2019 : 6 324 € Net 2020 : 6 324 € Net 2021 : 6 324 € Net 2022 : 3 162 € Net
Organisme : Département du Nord depuis le 06/2021 Conseiller départemental Commentaire : Indemnité nette par an	2021 : 13 200 € Net 2022 : 13 200 € Net

4° Les participations financières directes dans le capital d'une société à la date de l'élection ou de la nomination

Description	Rémunération ou gratification perçue au cours de l'année précédente
Néant	

5° Les activités professionnelles exercées à la date de l'élection ou de la nomination par le conjoint, le partenaire lié par un pacte civil de solidarité ou le concubin

Conjoint, partenaire lié par PACS ou concubin	Activité professionnelle
	Employeur : Ferme des templiers Chef d'exploitation Commentaire :

6° Les fonctions bénévoles susceptibles de faire naître un conflit d'intérêts

Nom et objet social de la structure ou de la personne morale	Description des activités et responsabilités exercées
Néant	

7° Les fonctions et mandats électifs exercés à la date de l'élection ou de la nomination

Description	Rémunération, indemnité ou gratification
Commune d'Oxelaëre depuis le 01/2016 Commentaire : Indemnité nette de maire à l'année	2016 : 6 324 € Net 2017 : 6 324 € Net 2018 : 6 324 € Net 2019 : 6 324 € Net 2020 : 6 324 € Net 2021 : 6 324 € Net 2022 : 3 162 € Net
Communauté de communes de Flandre intérieure depuis le 07/2020 Commentaire : Indemnité nette de vice président de l'EPCI à l'année	2020 : 7 128 € Net 2021 : 14 256 € Net 2022 : 7 128 € Net
Département du Nord depuis le 06/2021 Commentaire : Indemnité nette de conseiller département à l'année	2021 : 13 200 € Net 2022 : 13 200 € Net

Observations

Je soussigné Stéphane Dieusaert certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements indiqués dans la présente déclaration.

Fait, le 09/06/2022 11:52:04

Signature : Stéphane Dieusaert